06/04/2016

LC/MC/id

* Aux membres du comité permanent de Mobilité, Migration et Inclusion
* Pour information aux organisations membres de la CES

INVITATION

 Réunion du comité permanent de Mobilité, Migration et Inclusion

Le 10 mai 2016 – de 09 :00 à 17 :00

Salle B - ITUH

Boulevard du Roi Albert II 5 – B-1210 Bruxelles

Cher(e)s collègues,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la prochaine réunion du comité permanent mentionné plus haut.

Vous trouverez ci-joint la fiche de participation, l’ordre du jour vous sera envoyé dès que possible.

Les membres effectifs sont priés d’informer leur suppléant(e) au cas où ils/elles seraient empêché(e) s de participer.

Attention !! La Commission nous impose de lui transmettre la liste des participants 8 jours avant la réunion. A défaut, il n'y aura pas de remboursement. C’est pourquoi nous insistons pour que vous vous inscriviez avant la date limite mentionnée sur le formulaire d’inscription.

Les frais de séjour et de voyage seront remboursés par la Commission européenne aux conditions habituelles, par transfert bancaire, après la réunion. Les personnes qui ont droit à un remboursement (1 par pays, à l’exclusion de celles qui travaillent ou habitent à Bruxelles) sont priées de télécharger les formulaires disponibles sur le site Internet de la CES afin de pouvoir les amener à la réunion déjà complétés, **accompagné des pièces justificatives**. La Commission ne rembourse plus les frais introduits sur d’anciens formulaires de demande de remboursement. Nous insistons donc pour qu’à chaque participation à une réunion, vous téléchargiez le formulaire de remboursement de la Commission disponible sur le site internet de la CES à l’adresse http://www.etuc.org/fr/formulaires-de-remboursement-ce (vous devez être connecté pour y accéder).

Veuillez envoyer votre formulaire d’inscription à iderousselle@etuc.org avant le 22 avril 2016.

Sincères salutations,

Liina Carr

Secrétaire Confédérale